

20 jan 2023 -09:16

Appartient à Conseil des ministres du 20 janvier 2023

Virus de la grippe aviaire : moyens supplémentaires issus de la réserve de crise de l'AFSCA

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a autorisé l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) à affecter l'intégralité de sa réserve de crise à la lutte contre l'influenza aviaire.

Le 8 juillet 2022, le Conseil des ministres a reconnu l'épizootie causée par les virus de l'influenza aviaire hautement pathogène H5 comme un incident imprévu. Cette reconnaissance permet à l'AFSCA de couvrir les coûts de l'incident en question à partir de sa réserve de crise s'élevant à dix millions d'euros. À l'époque, le Conseil des ministres a fixé le montant à deux millions d'euros sur la base des contaminations enregistrées au premier semestre de 2022.

Depuis septembre, l'Europe occidentale connaît cependant une poussée particulièrement forte de la maladie, déclenchée par une forte augmentation de la circulation du virus chez les oiseaux sauvages. En conséquence, la pression autour des exploitations avicoles est devenue particulièrement élevée et le risque pour les volailles a également augmenté de manière exponentielle.

Partant de ces prévisions et du constat que les deux millions d'euros autorisés précédemment sont déjà insuffisants pour faire face aux épidémies actuelles, le Conseil des ministres autorise l'AFSCA à utiliser l'intégralité de sa réserve de crise de dix millions d'euros, répartis sur 2022 et 2023.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@clarinval.belgium.be

AudreyHenry
Directrice de la Communication
audrey.henry@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be